



Quand Jaurès réfute Burke

Daspre André

Pour citer cet article

Daspre André, « Quand Jaurès réfute Burke », *Cycnos*, vol. 24.n° spécial (Hommage à Michel Fuchs), 2007, mis en ligne en 2021.

<http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/889>

Lien vers la notice

<http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/889>

Lien du document

<http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/cycnos/889.pdf>

Cycnos, études anglophones

revue électronique éditée sur épi-Revel à Nice

ISSN 1765-3118

ISSN papier 0992-1893

AVERTISSEMENT

Les publications déposées sur la plate-forme épi-revel sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle. Conditions d'utilisation : respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.

L'accès aux références bibliographiques, au texte intégral, aux outils de recherche, au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs. Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement, notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site épi-revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés ou imprimés par les utilisateurs. L'université Côte d'Azur est l'éditeur du portail épi-revel et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site. L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe d'épi-revel.

Le présent document a été numérisé à partir de la revue papier. Nous avons procédé à une reconnaissance automatique du texte sans correction manuelle ultérieure, ce qui peut générer des erreurs de transcription, de recherche ou de copie du texte associé au document.

EPI-REVEL

Revues électroniques de l'Université Côte d'Azur

Quand Jaurès réfute Burke

André Daspre*

Dans son *Histoire socialiste de la Révolution française*¹, Jaurès a non seulement étudié cette histoire en France, il a aussi voulu connaître son retentissement à l'étranger et, dans le tome 4 (560 p.), intitulé *La Révolution et l'Europe*, il examine de près les réactions en Allemagne et en Angleterre ; après avoir fait un tableau de la situation politique et économique de chacun de ces pays, il analyse les prises de positions, les débats politiques suscités par le mouvement révolutionnaire français.

Il consacre les chapitres VII à X (p. 297 à 547) à l'Angleterre, dont il considère que l'attitude devant la Révolution a joué un rôle décisif dans "l'histoire du monde". Il compare l'évolution sociale et politique de l'Angleterre et de la France et souligne les contrastes entre les deux pays. Il accorde beaucoup d'importance à la pensée et à l'action d'Adam Smith qui, contrairement aux physiocrates français, trop attachés au capitalisme agricole, a bien compris "la tendance, le sens de l'évolution économique (301)" et dont le système "répond à l'assurance d'esprit d'un peuple mûr pour la grande industrie et pour la maîtrise commerciale des marchés du monde (302)". A partir d'une lecture critique de l'ouvrage d'Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776), il précise quelle était la situation des paysans, de la bourgeoisie industrielle, de la classe ouvrière ; il marque ainsi de grandes différences avec l'état de la France et il conclut que "l'Angleterre devait opposer au mouvement de la

* Université de Nice-Sophia Antipolis.

1 Cet ouvrage devait être la première partie d'une vaste histoire du socialisme au XIX^{ème} siècle, rédigée par diverses personnalités socialistes. Jaurès consacrait son étude aux origines dans la Révolution française. Son *Histoire* a d'abord été publiée en fascicules, pour toucher un public populaire, de 1900 à 1903, puis en quatre gros volumes de 1901 à 1904. Ensuite l'historien Albert Mathiez a publié une nouvelle édition en huit volumes de 1922 à 1924. À son tour, Albert Soboul présente une quatrième édition en six volumes (au total, 4466 pages) aux Éditions Sociales, de 1968 à 1972, en ajoutant des illustrations, des notes marginales, une bibliographie mise à jour, avec une introduction d'Ernest Labrousse et une préface de Madeleine Rebérioux. C'est de cette édition que je vais me servir ; pour ne pas multiplier les notes, j'indiquerai entre parenthèses, dans le texte, les pages d'où sont extraites les citations qui sont toutes tirées du tome IV.

Révolution une force énorme de stabilité (383)". Il pense cependant que le principe de démocratie apportée par la France pouvait toucher l'Angleterre sur trois points : la démocratie était un moyen décisif de limiter le pouvoir royal ; la question de la réforme électorale qui se posait en Angleterre pouvait prendre plus d'ampleur quand des millions de citoyens français étaient appelés à voter ; les prolétaires anglais pouvaient s'inspirer des luttes menées par les paysans et les ouvriers révolutionnaires.

Dans les milieux politiques anglais, on a vite compris les conséquences possibles des bouleversements qui s'opéraient en France. Lorsque, en novembre 1789, le prédicateur Richard Price² fait l'éloge de la Révolution, Burke voit tout de suite le danger et dès l'année suivante il publie ses *Reflections on the Revolution in France*³ un gros ouvrage contre-révolutionnaire, très polémique mais bien informé et méthodiquement argumenté.

Jaurès, qui méprise Burke, présente ce livre comme un vulgaire "pamphlet" : "le pamphlet de Burke si hardiment, si injurieusement conservateur eut un retentissement. Il provoqua dans presque toute l'Europe l'applaudissement et la huée (p. 400)". En réalité, Jaurès a très bien vu que les *Réflexions* n'étaient pas un simple recueil d'invectives anti-révolutionnaires mais présentaient une doctrine cohérente pour légitimer l'ordre monarchique, ce qui expliquait leur très large et durable succès. Aussi juge-t-il indispensable de critiquer sérieusement les thèses de Burke dans son chapitre VII sur "La pensée politique anglaise".

Il faut préciser qu'il n'existe aucune étude en français sur ce sujet au moment où Jaurès s'y intéresse. Alors qu'il a une activité politique intense, en particulier pendant l'Affaire Dreyfus où il est intervenu de façon décisive, Jaurès trouve le temps de faire ici un travail personnel de recherche à la Bibliothèque Nationale sur les textes anglais ; dans la traduction qu'il en donne, il cite parfois quelques mots de l'original anglais par souci d'exactitude.

Sa critique des *Réflexions* est présentée de deux façons : d'abord il expose et discute les thèses les plus importantes de Burke dans une partie du chapitre intitulé "Le pamphlet de Burke contre la Révolution (382-401)", puis il rappelle les polémiques dirigées contre Burke en Angleterre par

² Le sermon du prédicateur Richard Price (1723-1791) fut traduit en français : *Discours sur l'amour de la patrie, prononcé le 4 novembre 1789 à la séance de la Société formée pour célébrer la commémoration de la Révolution dans la Grande-Bretagne*, Paris, 1790.

³ Le titre exact est : *Reflections on the Revolution in France, and on the proceeding in certain societies in London, relative to that event, in a letter intended to have been sent to a gentleman in Paris*, London, 1790.

Mackintosh (405-406) et Thomas Paine (416-424). Il commence par dénoncer Burke comme un homme vénal qui recevait en secret une pension du roi (383) et dont la haine contre la Révolution venait de ce qu'elle "le menaçait dans ses habitudes d'esprit de parade et de gloire" et "dans la sécurité de sa vie pompeuse et tarée" (384). Il n'est pas du tout dans les habitudes de Jaurès de porter contre ses adversaires des attaques de ce genre mais le fait est que Burke était couramment accusé de corruption.

Bien entendu, Jaurès n'en reste pas là et il va centrer avec précision sa critique, radicale, sur certains passages des *Réflexions*, ceux qui lui paraissent les plus dangereux au point de vue d'un socialiste : comme l'annonce le titre même de son *Histoire de la Révolution*, il travaille aussi objectivement qu'un historien sur les sujets qu'il traite mais, ensuite, il n'hésite pas à porter le jugement d'un socialiste des années 1900 sur les évènements et les hommes de la période étudiée. Jaurès, en effet, comme la plupart des socialistes français, croyait à l'imminence d'une nouvelle Révolution et les recherches sur celle de 1789 visaient à bien comprendre les causes et le déroulement de la révolution bourgeoise afin d'en tirer des enseignements pour la prochaine révolution prolétarienne. Jaurès n'a donc pas l'intention d'examiner tout le livre de Burke mais de réfuter les principales thèses qui ont été reprises par la pensée réactionnaire pendant tout le XIX^{ème} siècle.

Il reproche à Burke de s'acharner à opposer l'Angleterre à la France pour montrer que la révolution anglaise de 1688-89 n'a rien à voir avec celle de 1789. Il est pourtant obligé de reconnaître qu'il y a bien eu en Angleterre une petite et temporaire déviation de l'ordre strict d'une succession hérititaire quand le fils de Jacques II a été écarté du trône au profit de sa fille Marie et de son gendre Guillaume III d'Orange, mais il rappelle aussitôt que les Lords et les Communes ont renoncé, au nom du peuple, au droit de choisir leurs rois "pour eux, leurs héritiers et leur postérité à jamais". À quoi Jaurès - se faisant l'interprète des Amis anglais de la Révolution - répond que si le précédent anglais de 1688 ne saurait en effet légitimer la Révolution française, on a cependant le droit de dire qu'il y a bien eu "un acte explicite et formel de la volonté nationale à l'origine du droit royal et de la dynastie anglaise". D'ailleurs, il ne s'agit pas de "révoquer le pouvoir des rois" et de transporter en Angleterre "la révolution intégrale" mais (comme le pense Condorcet) de "ne prendre à la Révolution que ce qui s'accorde au génie anglais et qui peut hâter, sans rupture et sans violence, l'œuvre de réforme" (384-386).

Puis Jaurès se moque de son adversaire :

TOME II

C'est avec la plus vaine éloquence que Burke célèbre la beauté de la tradition et la continuité historique, par exemple, quand il écrit : "La politique de notre constitution a été d'affirmer nos libertés comme un *legis*, comme un *héritage* de nos pères, qui doit être transmis à la postérité [...] sans aucune référence à un droit plus général et antérieur. [...] Par une politique constitutionnelle qui agit sur le modèle de la nature, nous recevons, nous possédons, nous transmettons notre gouvernement et nos priviléges comme nous entrons en jouissance de nos propriétés et comme nous les transmettons [...]. Nous maintenons inseparablement unis notre système politique, nos foyers, nos sépulcres et nos autels [...]. Nous considérons nos libertés dans la lumière de l'hérédité [de sorte que] l'esprit de liberté, qui en lui-même conduit au dérèglement et à l'excès, se tempère d'une gravité respectueuse" (388-390).

Jaurès voit dans ces pages de Burke la première définition de ce "naturalisme politique et social, que Taine et ses disciples opposent [...] à la prétendue métaphysique de la Révolution française", selon lequel "les peuples se développent d'une croissance continue et lente comme l'organisme" (390). Et il accuse Burke d'être "obsédé par l'esprit aristocratique des institutions et des mœurs anglaises" et d'oublier que l'orgueil de la liberté "n'était permis qu'à une minorité infime de privilégiés". Burke ne pose pas la vraie question : "Que doit-on penser de la Révolution française ? Car il s'agit de savoir si les Français, eux, trouvaient dans leur héritage [...] assez de libertés, assez de garanties pour qu'ils n'aient qu'à recueillir cet héritage et l'agrandir patiemment". Jaurès interpelle Burke comme s'ils étaient tous les deux au Parlement ! Alors que depuis plus de deux cents ans "la monarchie, entourée de privilégiés, opprime de plus en plus la nation, ferez-vous au peuple français, en vertu des lois d'hérédité et des lois d'héritage, une obligation d'accepter sans résistance cet immense déficit de liberté ?" (391). Et il conclut :

La méthode de Burke est abstraite et chimérique, puisqu'elle prétend appliquer de vive force à la France un procédé d'évolution qui ne convenait à cette date qu'à l'Angleterre [...]. La France n'avait d'autre moyen, pour conquérir des droits précis et substantiels, qu'une affirmation souveraine du droit de la personne humaine. C'est cet idéalisme seul qui était pratique (392).

D'ailleurs le raisonnement de Burke était aussi vain pour l'Angleterre que pour la France car les Anglais n'avaient pas à renoncer à leur méthode d'évolution lente et prudente mais à se demander s'il ne convenait pas "d'introduire dans leur Constitution, sans la briser, plus d'éléments de démocratie. [Après tout], l'Angleterre avait eu ses crises et il n'était pas contraire aux lois de sa vie d'accélérer son évolution" (392-393).

À plusieurs reprises Burke accuse les Révolutionnaires d'être des métaphysiciens qui manquent de réalisme. Dans un discours passionné au Parlement, dirigé contre la politique de Fox, il déclare :

Les Droits de l'Homme sont fondés sur des abstractions métaphysiques ; ils sont vrais à certains égards et faux à d'autres [...]. Là où la connaissance de ces droits est répandue dans la multitude, je ne puis que trembler pour les conséquences ; et je ne puis entendre sans une émotion d'horreur *l'application qui en est faite à la propriété* dans des discussions sur la Révolution française (464).

Cette accusation semble avoir eu par la suite beaucoup de succès auprès des conservateurs. Jaurès va la retrouver au cours de l'Affaire Dreyfus pendant laquelle les très réactionnaires anti-dreyfusards ont repris exactement les mêmes attaques contre les "intellectuels" dreyfusistes de la Ligue des Droits de l'Homme : Maurras et Barrès traitent alors avec mépris leurs adversaires de métaphysiciens qui vivent dans les nuées. On comprend que Jaurès prenne particulièrement plaisir à retourner contre Burke son accusation en démontrant qu'en fait c'étaient les idéalistes de la Révolution qui étaient les plus réalistes - et c'est aussi, heureusement, ce qui s'est passé à la fin de l'Affaire Dreyfus.

Jaurès cite ensuite longuement les passages où Burke s'indigne de cet "outrage à tous les droits de la propriété" que constitue, selon lui, la confiscation des biens d'Église par les Révolutionnaires pour rembourser la dette de l'État. Pourquoi, demande Burke, les Révolutionnaires ont-ils tenu pour valide cet engagement pécuniaire des anciens rois alors que le reste des actes du gouvernement royal était annulé ? Pourquoi les biens des contrôleurs généraux, des banquiers, de la haute noblesse "qui se sont enrichis pendant que la nation était appauvrie" n'ont-ils pas été saisis ? (394-398). Jaurès répond que la dette publique disséminée déjà, au moins à Paris, dans une grande partie de la bourgeoisie, "ne pouvait être abolie sans que toute l'activité économique de la nation fût paralysée et sans que toute vie publique devînt impossible par l'anéantissement du crédit". Et Burke ne voit pas non plus que "les biens des nobles avaient la forme de propriété individuelle et bourgeoise tandis que les biens de l'Eglise pouvaient être saisis sans que la propriété fût en péril". Burke avait d'ailleurs une autre raison, très importante, de défendre l'Église : pour lui, la religion est "la base de toute société" et "le culte public exige un établissement religieux d'État" ; mais Jaurès n'engage pas la discussion sur ce sujet, sans doute parce qu'il l'a déjà traité dans son étude sur la politique religieuse de la Révolution.

Cependant Jaurès est parfaitement capable de reconnaître que Burke a (parfois !) "un sens vif de la réalité économique" et il cite, par exemple, le texte (mis en italique) où Burke analyse "la guerre réelle" qui a lieu en France entre la propriété terrienne de la noblesse et la propriété d'argent de la bourgeoisie en concluant que "la force la plus grande, parce qu'elle était la plus maniable, était aux mains des intérêts d'argent" (396). Burke a donc bien vu qu'en France les intérêts d'argent et la propriété terrienne étaient en lutte alors qu'en Angleterre "ils se soutenaient mutuellement" (398). Aussi redoute-t-il que, sous l'influence de la Révolution française, la bourgeoisie industrielle et capitaliste anglaise ne rompe sa solidarité avec l'aristocratie foncière ; contre cette menace, il défend surtout les vieux intérêts terriens et "il essaie de montrer à la classe industrielle que toute rupture d'équilibre à son profit met en péril non seulement l'aristocratie foncière mais tout l'ordre social, toute la propriété" (399).

Burke craint également l'extension du droit électoral car l'essence de la propriété est d'être inégale et les grandes propriétés, qui excitent l'envie, doivent rester à l'abri du pillage qui peut tenter la foule si elle a le pouvoir. Il faut donc que ce soit une majorité de grands propriétaires qui siègent au Parlement : "ils sont le lest dans le navire de la communauté" (400). Jaurès constate qu'en réalité l'Angleterre a fort bien pu, par la suite, "faire une large part à la démocratie sans que la propriété, et même la grande propriété aristocratique, fût sérieusement menacée".

Dans le chapitre VIII suivant (403-458), intitulé "La pensée révolutionnaire anglaise", Jaurès étudie de près la réfutation de Burke par Mackintosh dans son ouvrage *Defense of the French Revolution*⁴. Écrivant au début de 1791, Mackintosh ne prévoyait pas les terribles commotions de la guerre européenne et croyait à un "dénouement à la fois pacifique et grandiose de la Révolution", mais sa critique des *Réflexions* reste en grande partie pertinente. Il explique, par exemple, pourquoi l'émission des assignats, loin d'avoir été un échec, comme Burke le prétend, a eu de bons effets politiques et économiques (406- 408). Surtout, au contraire de Burke, dont toute la sympathie va à la propriété terrienne, Mackintosh voit dans la propriété industrielle et financière "la force nécessaire et bienfaisante" (409) ; en même temps, il approuve "la tendance à l'égalité sociale et à l'égalité politique", donc l'abolition des priviléges et, très logiquement, il demande l'instauration du suffrage universel, une entière démocratie en application des principes posés par la Révolution française ; les principes de

⁴ Le titre exact est : *Vindiciae gallicae. Defense of the French revolution and its English admirers against the accusations of the right hon. Edmund Burke, Dublin, 1791.*

démocratie et de souveraineté de la nation peuvent être introduits en Angleterre sans bouleverser la Constitution : “la tranquille et légale réforme — écrit-il — est l’objet de ceux que M. Burke a si follement flétris” (414). Ce qui revient, conclut Jaurès, “à réaliser le fond de la Révolution française mais selon la méthode graduée de l’Angleterre” (416).

Burke est aussi très durement malmené par Thomas Paine dans son livre *Rights of man*⁵, publié en deux parties en mars 1791 et février 1792, qui par son titre même “rattachait la liberté de l’Amérique et la liberté de la France” (417). Ce livre, qui eut un succès extraordinaire, est beaucoup plus radical que celui de Mackintosh : “La monarchie et l’aristocratie sont des farces et elles vont entrer au tombeau où entrent toutes les erreurs : M. Burke s’habille en deuil”. Paine est persuadé que la Constitution française ira “à son terme naturel qui est la forme républicaine”. Jaurès souligne l’attention que porte Paine à la question sociale et au rôle du peuple dans la Révolution. Alors que Burke veut faire peur à l’Angleterre des violences anarchiques de la Révolution, Jaurès reconnaît que “ces violences, c’est la populace qui les a commises” mais il faut se poser la question : “Pourquoi y a-t-il une populace ? Pourquoi y a-t-il une partie du peuple dégradée et brutale ?”. Et Paine (comme Babeuf) répond : “C’est parce que quelques hommes sont indignement exaltés que d’autres sont indignement dégradés”. Jaurès ajoute :

Le mouvement même de la Révolution élève et ennoblit cette populace, il en fait un peuple. Paine a un regard profond pour ces multitudes obscures et brutales ; il veut les appeler à la lumière, à la liberté, au pouvoir, au bien être. Et son radicalisme politique et républicain est fortement coloré d’une sorte de socialisme d’Etat (418).

Jaurès montre ensuite que “la Révolution ne passionnait pas seulement l’esprit des réformateurs, mais qu’elle enflammait l’âme des poètes et leurs rêves” (424-446). Dans le chapitre IX suivant, il explique les causes et les conséquences de la rupture entre l’Angleterre et la France ; il consacre enfin tout le chapitre X sur “ La pensée sociale anglaise ”(501-547) à une étude détaillée de la pensée de Godwin.

Bien qu’il soit un admirateur passionné de la Révolution, Jaurès n’a pas du tout l’intention d’en faire une apologie systématique. Son but est

⁵ Le titre exact est : *Rights of Man, being an answer to Burke’s attack on the French Revolution*, London, 1791. Ce pamphlet est traduit en français en mai 1791. T. Paine est nommé citoyen français et il est élu député à la Convention ; il a fait partie, avec Condorcet, de la commission qui prépara la Constitution républicaine.

d'expliquer aussi objectivement que possible les causes des succès et des échecs pour en tirer un enseignement. Dans cette recherche, il n'a donc aucun parti pris et, sur les grands acteurs de la Révolution, son jugement varie selon les choix qu'ils ont faits au cours des événements. C'est ainsi que la déclaration de guerre de la France à l'Angleterre (1er février 1793) lui paraît une faute impardonnable dont les dirigeants français (en particulier Brissot) portent la plus grande responsabilité. Il montre bien pourquoi la Révolution française ne pouvait pas convenir à l'Angleterre mais il souligne aussi que des hommes politiques modérés, comme Fox, espéraient trouver un compromis avec la France. Par malheur les dirigeants français font une énorme erreur d'appréciation : croyant que le mouvement révolutionnaire se développe en Angleterre, ils rejettent la politique de conciliation de Fox ! La presse est d'une insolence stupide contre l'Angleterre, ce qui indigne Jaurès : "Quelle épaisseur de sottise et de fanfaronnade !" Au moment où l'armée française est engagée de la Belgique à l'Italie, le réalisme exigeait de "faire un immense effort pour obtenir la neutralité de l'Angleterre" (475). Le pays est, au contraire, poussé à lui déclarer la guerre "avec une inconscience qui épouvante" (478). Et Jaurès accuse les partis, les individus d'être alors "trop absorbés par des luttes fratricides" pour "mesurer les périls effroyables au-devant desquels allait la Révolution" (495). "Pendant qu'ils se déchiraient, ils laissaient se préparer la guerre entre l'Angleterre et la France, c'est-à-dire une des plus grandes catastrophes de l'histoire universelle" (491).

On ne peut pas lire sans émotion ces pages de Jaurès quand on sait que, quelques années après les avoir écrites, il va lui-même être obligé de s'opposer de toutes ses forces à une guerre dans laquelle le gouvernement et le peuple français semblent se précipiter avec la même inconscience des périls que leurs aînés...



Satan and his Legions Hurling Defiance towards the Vault of Heaven, c. 1792 – 1795 par James Barry (courtesy of the Ashmolean Museum, Oxford).